

## REPONSE DE Mme. ANTONIA LUCCIANI

Objet : **Quel avenir pour la filière audiovisuelle?**

Je vous remercie, monsieur le conseiller, pour votre question, qui me permet, dans un premier temps de rappeler le soutien indéfectible de la collectivité de Corse en faveur de la filière audiovisuelle.

La collectivité de Corse a impulsé une véritable politique volontariste en faveur du développement cinématographique et audiovisuel.

Effectivement, depuis 2015, et plus particulièrement l'arrivée aux responsabilités des nationalistes, le soutien s'est considérablement renforcé, passant d'un fonds d'aide qui était à hauteur de 2,2 millions d'euros en 2015 à 4 millions d'euros en 2023, soit 40% d'augmentation.

Alors, il faut savoir que 2023 était une année exceptionnellement haute, où nous avons, effectivement, privilégié au sein du budget investissement de la culture le fonds d'aide.

Mais sachez qu'entre 2018 et 2022, en moyenne, le fonds d'aide oscille entre 3 millions et 3,5 millions environ. Cette année, notre objectif, effectivement, c'est de maintenir ce niveau.

De ce fait et grâce à cet investissement, le secteur a connu un véritable boost en termes de qualité, de volume économique, de projets structurants, de rayonnement des oeuvres, d'émergence de talents, tout en développant un cinéma Corse ancré dans le bassin méditerranéen et qui trouve aujourd'hui un écho au plan national, international.

2023, vous le savez, a été une année particulièrement riche. Nous avons d'ailleurs organisé à Cannes une cérémonie pour mettre à l'honneur les réalisateurs Corses, puisque plusieurs films ont été mis à l'honneur.

Je pense bien sûr au film « à son image » de Thierry de Peretti, le film Le royaume de Julien Colonna, également le film de Caroline Poggi, qui n'a pas été aidée parce qu'elle ne tournait pas sur le territoire, mais qui néanmoins est une ancienne étudiante du DU CREATACC à l'Université de Corse et qui a obtenu des récompenses.

Cannes, bien sûr, mais également Venise, avec *Le Mohican* de Frédéric Farrucci, qui est une oeuvre également réalisée grâce au soutien de la collectivité de Corse, qui ouvrira demain soir le festival *Arte mare* à Bastia, où je me rendrai pour faire part de notre soutien à la filière audiovisuelle et cinéma.

Alors cette dynamique, elle n'est pas l'oeuvre uniquement bien entendu de la collectivité de Corse, même si ce fonds d'aide a été précieux et qu'on en récolte aujourd'hui les fruits, mais elle a été permise par la mise en synergie de l'ensemble des acteurs structurants de la filière, je pense notamment au CNC, aux associations structurantes, aux diffuseurs, à l'Université de Corse, aux salles de cinéma, à la Cinémathèque, aux différents festivals de cinéma qui jouent un rôle considérable, aux producteurs, aux réalisateurs, aux acteurs, aux techniciens, sans parler du nombre important de tournages en Corse, ce qui nous permet de dire aujourd'hui que la Corse est véritablement une terre de cinéma.

Alors pour revenir à la question budgétaire, vous n'êtes pas sans savoir les incertitudes lourdes qui pèsent aujourd'hui sur notre collectivité, en lien notamment avec la question de la DCT dont nous débattons tout à l'heure, et qui nous a conduit à une attitude prudentielle et à faire des arbitrages difficiles dans tous les domaines.

Suite à la tenue du premier comité dont vous parliez, nous avons engagé près d'un million d'euros lors du Conseil exécutif du 19 septembre auquel vous faisiez référence, et qui nous a permis donc d'individualiser les crédits proposés par le comité, et également de reconduire un certain nombre de conventions.

Alors je comprends tout à fait que cette situation ait pu engendrer des craintes, mais à aucun moment il n'a été question pour nous de porter atteinte à la filière.

Sachez, vous l'avez également dit à la fin de votre question, que nous avons échangé avec le secteur. Une délégation de producteurs Corse a été reçue par le Président et moi-même la semaine dernière. Nous avons échangé avec une délégation de réalisateurs hier encore, également avec le Président, et nous échangeons de manière régulière avec la filière ainsi que des membres du CESEC, et notamment la Présidente.

De plus, je vous informe, concernant les prochains comités, que le deuxième et le troisième comités se réuniront conjointement au plus tard à la fin du mois d'octobre, le temps qu'ils lisent l'ensemble des dossiers reçus, ce qui permettra à la filière d'avoir une visibilité pour la fin de l'année 2024 et le début d'année 2025, donc ils ont été informés de ce calendrier, et je crois rassurés.

Nous avons également, avec eux, retenu trois axes. D'abord, le premier, définir et appliquer de nouveaux critères pour rationaliser nos choix si nous allons effectivement vers une stabilisation du fonds d'aide qui ne pourra peut-être pas nous permettre d'être à des sommes comme 4 millions l'année dernière, qui était une année exceptionnelle.

De ce fait, nous avons également établi qu'il serait important de sanctuariser au sein de notre propre budget investissement culture un fonds, donc la sanctuarisation du fonds d'aide, qui est donc spécifique à l'aide au cinéma.

Enfin, d'intégrer une prévisibilité sur les trois années à venir afin que la filière puisse se projeter, puisqu'on sait qu'on récolte aujourd'hui les fruits d'une filière qui a su se structurer sur 20 ans et il ne faudrait pas briser les ailes d'une génération qui est en attente aussi de ce soutien à travers le fonds d'aide.

Alors d'autre part, en parallèle donc de ces éléments sur la filière audiovisuelle, une restructuration globale de notre règlement d'aide est attendue par l'ensemble des acteurs culturels, en lien avec la stratégie culturelle qu'on vous avait présentée également dans cet hémicycle. Dans ce sens, des réunions se tiendront dans l'ensemble des territoires, mais également secteur par secteur, dès le mois de novembre, afin de tracer les perspectives du développement culturel et d'appliquer la même méthode que nous l'avons fait avec les acteurs de l'audiovisuel.

Alors vous faites référence également à l'appel à projets qui a été lancé par le président de l'ADEC, qui a été pensé et mis en oeuvre avec la filière elle-même, tout simplement parce qu'aujourd'hui on sait que la filière a atteint un certain niveau de maturité, notamment avec des entreprises qui la composent, mais qui par leur dimensionnement demeurent souvent hors des radars des grands appels à projets du type grande fabrique de l'image proposée par le CNC.

L'objectif, c'est de soutenir la filière audiovisuelle et multimédia sur le volet investissement, financement, structuration de la filière et compétences, qui ne sera pas forcément l'idée de créer un studio.

Nous sommes encore à la phase où on récolte les projets, la direction de la culture et l'ADEC analyseront en complémentarité les projets qui seront reçus.

Je souhaite vous assurer et réaffirmer avec toute la force qui est la mienne, que nous ne souhaitons en aucun cas briser l'élan vertueux que connaît la filière audiovisuelle et cinéma en Corse aujourd'hui.

Elle a d'ailleurs toujours représenté l'une des priorités dans le déploiement de nos politiques publiques en matière culturelle, notamment par le fait qu'elle est bien plus qu'un secteur culturel et qu'elle représente une force économique, un vivier de talents, un écosystème global qui est, selon nous, un pilier essentiel du rayonnement de notre île.

Je vous remercie.